

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

Portant reclassement et nomination de Mme
MOUGANI Yvonne-Adelaïde, Attachée de S.G.F.
de 5° échelon.--

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires dans les cadres de la catégorie AI ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des cadres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers (S.A.F.) ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 7287/MJT.DGTFP.DFP.SGLAM du 14.8.80 portant promotion au titre de l'année 1978 des fonctionnaires des cadres des catégories A II et B des S.A.F. (Travail et Administration Générale) ;
(/u l'arrêté n° 7003/MJT.DGT.DCGPCD du 1.9.77 autorisant Mme MOUGANI Yvonne Adelaïde, Attachée de Direction Contractuelle de 5° échelon à suivre un stage de formation en France ;
(/u la demande de l'intéressée en date du 10.11.81 ;
(/u le décret n° 67/50 du 24.2.77 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment en son article 1er, §2 ;
(/u le décret n° 74/229/MJT.DGT du 10.6.76, portant attribution de certains avantages aux Economistes, Statisticiens et Diplômés de Grandes Ecoles et Instituts d'Enseignement supérieur de commerce.

DECRETE :

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n° 62/128 du 29.12.62 susvisé, Madame ROUGANY Yvonne Adelaïde, Attaché de 5° échelon, indice 880 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers (S.A.F.) Administration Générale titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.), délivré par l'Institut International d'Administration Publique à Paris, est reclassée à la catégorie A, hiérarchie I et nommée Administrateur des S.A.F. de 2° échelon, indice 890.

ARTICLE 2. - Conformément au décret n° 74/229/MJT/DGT.DGCPCE du 10.6.74 susvisé, l'intéressé, qui bénéficie d'une bonification de deux (2) échelons, est reclassée et nommée au 4° échelon de son grade, indice 1110 LCC = Néant.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet/du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 12 Juin 1982

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de la
Sécurité Sociale,

Colonel Louis SYLVAIN GOM. -

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO MATSIONI. -

Ititi Ossetamba LAKKONDZON. -

ANLI TIGES :

JORFC.....1
DGTFC/MT.....3
D.E.S.S.....3
D.C.E.....1
INTERESSÉ.....1
DOSSIER.....3
SGOM/SC.....2./-